

**DECISION SUR LE RAPPORT DU PRESIDENT INTERIMAIRE
SUR LES TRAVAUX DE LA CONFERENCE SUR LES ELECTIONS,
LA DEMOCRATIE ET LA BONNE GOUVERNANCE
Doc. EX/CL/35 (III)**

La Conférence :

1. **PREND NOTE** du rapport de la Conférence ;
2. **REND HOMMAGE** au Gouvernement d'Afrique du Sud pour avoir abrité la Conférence ;
3. **ACCUEILLE FAVORABLEMENT** le communiqué de la Conférence de Pretoria sur les élections, la démocratie et la gouvernance qui s'est tenu à Pretoria (Afrique du Sud) du 7 au 10 avril 2003 ;
4. **SOULIGNE** l'importance et le rôle de la démocratie et de la bonne gouvernance dans le processus de développement économique et social et **REAFFIRME** les engagements pris par l'Union dans le domaine ;
5. **DEMANDE** à la Commission de transmettre aux Etats membres le communiqué ainsi que les autres conclusions de la Conférence de Pretoria pour examen et commentaires ;
6. **ENCOURAGE** les Etats membres à étudier et à mettre en œuvre le Communiqué et les autres conclusions de la Conférence.

2003

Decision on the report of the interim chairperson on the conference on elections, democracy and good governance Doc. EX/CL/35 (III)

African Union

African Union

<http://archives.au.int/handle/123456789/1027>

Downloaded from African Union Common Repository